

SOMMAIRE

Préface	9
Avant-Propos	14
Introduction	16
 Partie 1	
L'évaluation des usages comme démarche de recherche liée à l'action	19
Chapitre 1	
Architecture et vie quotidienne	21
Chapitre 2	
Concepts, notions et outils pour l'évaluation	51
Chapitre 3	
Les objets et les moments de l'évaluation	75
Chapitre 4	
S'engager dans l'évaluation des usages : principes opératoires	123
 Partie 2	
L'évaluation inventive	137
Chapitre 5	
Pour une démarche concertée, participative et décisive	139

Chapitre 6	
Engager les parties prenantes pour fixer un cadre économique en lien avec des enjeux d'usages	155
Chapitre 7	
S'extraire de la rhétorique des besoins	171
Chapitre 8	
Évaluation et créativité architecturale	215
Conclusion	239
Postface	242
Bibliographie	244
Index des notions	249
Index des noms	251

CHAPITRE 1

ARCHITECTURE ET VIE QUOTIDIENNE

Le Mouvement Moderne architectural, porteur d'un progrès social et technique centré vers « l'architecture pour le plus grand nombre », ne souhaitait pas séparer la vie des hommes et l'apparence de l'architecture. Son programme culturel visait à faire entrer l'art dans la vie, et la forme dans l'industrialisation. Dans sa prétention à l'universalité, ce programme préférait l'unicité stratégique de la fonction et de la forme. L'esthétique de l'ingénieur, qui parcourt le début du XX^e siècle, est visible dans les paquebots, avions, automobiles, silos..., comme la perspective d'un renouvellement plastique où « *la forme suit la fonction* »³. La croyance de l'architecture moderne en un langage de formes universel et international a fait du début du XX^e siècle une période intensément créatrice. Mais, en soutenant que la forme de l'objet réside dans l'expression de sa fonction propre, on en exclut les images intermédiaires, risquant une perte de présence sensible par l'absence d'art. Les images intermédiaires ne s'opposent pas directement aux formes de la modernité, comme les échanges entre le dedans et le dehors, l'espace libre et l'espace clos, l'appel à l'ouvert et la réponse en écho du fermé, la richesse du mur face à sa nudité, la couleur et le blanc, le vernaculaire et le professionnalisme... Elles permettent plutôt les jeux qui accueillent d'infimes différences.

Cette soumission des formes à la fonction, mais aussi aux exigences de simplification qu'appelle la production en série – comme le rappelle Daniel Pinson –, s'inscrivait dans la volonté d'offrir un confort idéal aux familles modestes. Le Corbusier dessine en 1927 cent vingt-cinq logements expérimentaux à Pessac, près de Bordeaux, illustrant les nouveaux canons du Mouvement Moderne. Quarante ans plus tard, une enquête menée par Philippe Boudon expliquait comment les habitants de la cité de Pessac avaient peu à peu complètement modifié les cinquante-trois maisons finalement construites, pour les rendre, selon eux, *vivables*. Les habitants participèrent à l'architecture, mais sans respecter la doctrine stylistique du Mouvement Moderne. Des toits traditionnels recouvrent les toitures terrasses, les grandes baies libres se referment progressivement... Dans cette affaire de « Pessac », où les maisons de Le Corbusier ont été « assassinées » par les habitants à coup de fenêtres verticales et de toiture en pente, le plasticien Bernard Lassus évoque moins la responsabilité des « sculptures-objets » du Mouvement Moderne que l'absence d'images intermédiaires dans le dessin des maisons⁴. La question n'est plus simplement sociale ou technique ; elle interroge les jeux de mécanisme plastique mis en place par l'architecte et offerts aux habitants par l'intermédiaire des maisons.

Du fonctionnalisme au monde vécu

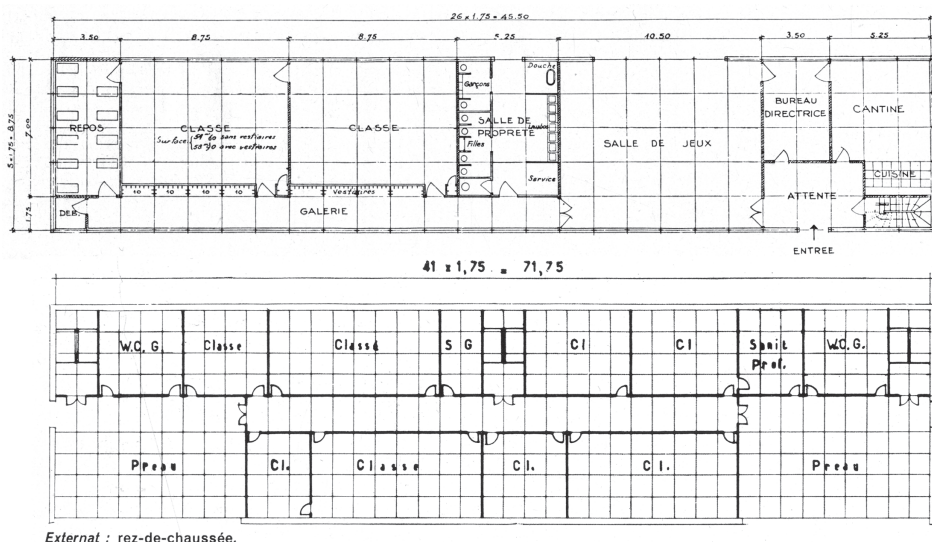
Quelles que soient les qualités esthétiques indéniables de l'architecture du Mouvement Moderne, son fonctionnalisme rigoureux limite les interactions entre l'architecture et les individus, en leur refusant cette possibilité d'habiter poétiquement. « *L'être humain (ne disons pas l'homme) ne peut*

pas ne pas habiter en poète. Si on ne lui donne pas comme offrande et don, une possibilité d'habiter poétiquement ou d'inventer une poésie, il la fabrique à sa manière... »⁵.

Pour Jürgen Habermas, l'appel au fonctionnalisme a empêché les architectes de réfléchir clairement aux limites de la rationalité à laquelle ils vouaient leurs œuvres et aux conditions artistiques de leur création. Cette position a conduit à un double échec, à la fois social et esthétique⁶. S'il peut contribuer à définir la vocation première d'un lieu dans un système spatial complexe, comme celui de la ville ou de l'urbain, le fonctionnalisme considère l'espace au prisme de la performance mécanique. Il tend à le décomposer en un ensemble d'unités élémentaires, chacune associée à une tâche, transposant ainsi les principes tayloristes dans les espaces de la vie quotidienne. La diffusion de cette doctrine dans la production du cadre bâti au cours de l'après-guerre a accompagné plus largement une recherche de rationalisation des méthodes et des procédés constructifs. Pour l'approche fonctionnaliste, la question clé est le concept de *besoin*, qu'un ensemble de prescriptions à connotation technique permet d'anticiper et d'établir, mais dont les fondements ont aussi relevé en France, à partir de la fin du XVIII^e siècle, de considérations plus structurellement idéologiques et sociales.

Un siècle après la mise en place d'une première politique de planification territoriale centralisée, la volonté de l'État central d'organiser le « phénomène d'urbanisation » d'après-guerre⁷ s'est traduite par un effort supplémentaire de rationalisation de son action avec la mise en place d'un système de production de l'espace normatif. À l'échelle urbaine, la « grille Dupont », proposée par le ministère de la Construction à partir de 1961, entend établir des correspondances entre des niveaux de peuplement et des natures et des nombres d'équipements. À ces règles générales se combinent celles propres à chaque ministère : pour celui de l'Éducation nationale, application de la carte scolaire, imposition de projets-types ainsi que de procédures permettant de fixer des règles de financement et de passer des marchés nationaux avec des entreprises de travaux.

Dans cette logique largement normalisée de détermination et de répartition des programmes, les *besoins* sont prédéfinis, de même que le sont les problèmes auxquels ils sont censés faire face. Ainsi, la question des modes de garde d'enfants est pensée par la solution de la création de crèches ou de halte-garderie, ce qui empêche de penser à la diversité des attentes et à la multiplicité des réponses possibles. Les besoins à grande échelle sont définis sur la base de grands agrégats statistiques eux-mêmes établis à partir de prévisions démographiques et économiques. Ils ne sont ni l'objet d'une réflexion programmatique spécifique, ni d'enquêtes auprès des habitants ou des usagers⁸. Leur identification renvoie au mode de planification et de gestion adopté par l'État ainsi qu'aux représentations qui sont associées par une technostucture, à la modernisation du territoire et des modes de vie⁹. Ils sont aussi le reflet des réponses constructives qui peuvent leur être rapidement apportées grâce à l'industrialisation du secteur du bâtiment.



Schémas-types pour la réalisation de bâtiments scolaires ; en haut, schéma pour les établissements du 1^{er} degré, 1955 ; en bas, pour le concours Conception-Réalisation lancé par le ministère en 1964.

« C'est un moyen qui permet de construire plus vite et en conformité avec les besoins, un garant de l'efficacité, non en contrainte. Élimination des surfaces et volumes inutiles, équilibre exact des éléments de la composition, normalisation et donc industrialisation du bâtiment. », Service technique des constructions des affaires scolaires, ministère de l'Éducation nationale, 1950.

Le souci de prendre en considération les singularités locales et les pratiques habitantes dans la production du cadre bâti apparaît parallèlement en France dans les années 1960, alors que l'on commence à s'inquiéter des conséquences préjudiciables, sur les plans social et urbanistique, de quinze années de logique opérationnelle guidée par le fonctionnalisme et la normalisation des procédés constructifs. Les premières critiques sur ce mode de production urbain sont formulées par des historiens, des sociologues, des anthropologues et des psychosociologues de l'architecture ou de l'urbain¹⁰. Au début des années 1970, elles sont reprises par des administrations centrales et des grands organismes publics. Ces derniers, reconnaissant les « problèmes d'habitabilité »¹¹ que posent les grands ensembles ainsi que leur piètre qualité constructive, décident de lancer des programmes de recherche et d'expérimentation sur l'appropriation de l'espace et sur la prise en compte des usages dans les processus de conception. Sont créés dans cette perspective le Plan Construction et Architecture et le Plan Urbain, ainsi qu'un département de Sciences Humaines au sein du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB), qui constituera un point d'appui important pour nos travaux.

Qualité d'usage(s) et qualité architecturale

La « qualité d'usage », expression traditionnellement utilisée au singulier jusqu'au début des années 2000, fait-elle partie intégrante de la qualité architecturale ? La question mérite encore d'être posée tant ces deux

notions sont souvent dissociées de manière plus ou moins explicite dans nombre de textes réglementaires, de guides à l'attention des professionnels, de cahiers des charges de maîtres d'ouvrage, ou encore dans l'univers médiatique de la critique architecturale. Bien qu'érigée au rang d'objectif dans les premiers décrets sur l'ingénierie publique publiés en 1973, tout comme dans la loi sur la maîtrise d'ouvrage publique (MOP) de 1985, la qualité « fonctionnelle », terminologie davantage employée dans ces textes pour évoquer la dimension utilitaire de l'architecture, n'apparaît pas consubstantielle d'une qualité architecturale avant tout associée à des considérations esthétiques. La distinction des responsabilités, par ailleurs pertinente, entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre concernant le portage des objectifs programmatiques se trouve appréhendée de manière strictement séquentielle par les commanditaires, entre des missions amont portant sur « la définition des besoins » et aval, relatives aux études de conception portant sur des aspects formels et constructifs. Ces aspects sont considérés comme l'expression même du projet d'architecture. Cette segmentation se fige avec la généralisation du principe du concours. Cette seconde « autonomisation »¹² dans la démarche de projet constitue une nouvelle étape dans la division technique du travail qui structure le champ de l'architecture. Elle apparaît pour l'État dans les années 1980 et 1990 comme un gage de sécurité et d'efficacité pour conduire des opérations de constructions publiques dans un contexte de décentralisation des compétences. Mais en entérinant ainsi le positionnement historique de la discipline comme un art de la composition formelle, elle affaiblit encore le rôle générateur que peut avoir de manière continue la réflexion sur les usages dans le processus de conception.

Pourtant, « *l'architecture, pratique comprenant initialement le génie domestique, mais aussi les génies civil et militaire, a été, depuis les temps les plus reculés, concernée par la question de son adaptation aux usages des sociétés* »¹³. Si l'utilité constitue l'un des trois principes du triptyque vitruvien, ses dimensions et sa portée générative pour la démarche de projet sont surtout révélées par Alberti à la Renaissance, puis réaffirmées par Viollet-le-Duc au XIX^e siècle. Les points de vue développés par ces deux théoriciens à trois siècles d'intervalle sont extrêmement proches, pouvant laisser à penser que le second s'est largement inspiré du premier. Dans ses *Entretiens sur l'architecture* (1863), Viollet-le-Duc, comme Alberti, distingue la vocation générale de l'édifice, qui s'inscrit dans une série de programmes propres à chaque civilisation et dont la diversité évolue peu à travers les époques, des usages qui sont à clarifier pour chaque projet : « *il est essentiel pour composer, de posséder un programme et d'avoir le sentiment exact des habitudes, de ces usages, des besoins de la civilisation au milieu de laquelle on vit* »¹⁴. Il considère alors que les choix à opérer dans ce domaine font partie, au même titre que ceux relevant de la matérialité, des « *raisons premières de l'architecture* ».

Considéré à ce titre comme l'un des pères du fonctionnalisme, il s'en démarque cependant par sa préoccupation de considérer des modes de vie tels qu'ils existent, et non pas de façon abstraite, tels qu'ils devraient être

au nom d'une morale universaliste. Mais l'influence qu'aura Viollet-le-Duc sur ce point en France restera limitée. Au cours du XX^e siècle, dans l'enseignement de l'école des Beaux-Arts comme dans les espaces de consécration professionnelle, l'attention conférée à l'usage dans le processus de conception tend à s'effacer au profit de considérations plus formelles¹⁵. Du côté de la production du cadre bâti, la prise en considération de la dimension sociale de l'architecture, par l'édiction de normes influencées par les doctrines fonctionnalistes pendant la Reconstruction, dispense d'un travail contextualisé sur la définition des programmes. L'architecte se trouve de plus en plus mis à distance de l'utilisateur final. Il conçoit pour des individus indifférenciés.

Les déficits d'appropriation et la perte d'urbanité des nouveaux espaces ainsi construits ou aménagés ouvrent en France la voie, à partir des années 1970, à un ensemble de recherches pionnières interrogeant les facteurs constitutifs de l'habiter. Ces travaux prennent d'abord ancrage dans la production du logement social. Ils revêtent également une dimension expérimentale à l'occasion du programme *Conception et Usage de l'Habitat* (CUH) lancé en 1984 par le Plan Construction et Architecture. Jusqu'alors, les recherches en sciences humaines et sociales sur l'habiter s'étaient surtout intéressées, dans une perspective compréhensive, aux modèles culturels de l'habitat. Elles s'étaient beaucoup plus rarement attachées aux rapports entre dispositifs spatiaux et usages comme problèmes de conception. La réflexion que mènent à la charnière des années 1980 et 1990 Michel Bonetti et Michel Conan, chercheurs-praticiens au département de sciences humaines du CSTB, est clairement orientée vers cet objectif. Leurs travaux portent un regard critique sur la façon dont les processus de programmation-conception sont traditionnellement envisagés et mis en œuvre dans le secteur du logement social. Marquées par une logique séquentielle, techniciste et fonctionnaliste, ces pratiques induisent selon eux une vision profondément réductrice des rapports humains à l'espace et maintiendraient l'habitant dans un triple statut, « passif, indifférencié et individuel »¹⁶, contribuant à expliquer les difficultés rencontrées dans les quartiers d'habitat social. Leur préoccupation est donc de définir une méthode d'analyse de la demande d'habitat qui favoriserait les conditions d'appropriation, mais aussi améliorerait la gestion des espaces conçus.

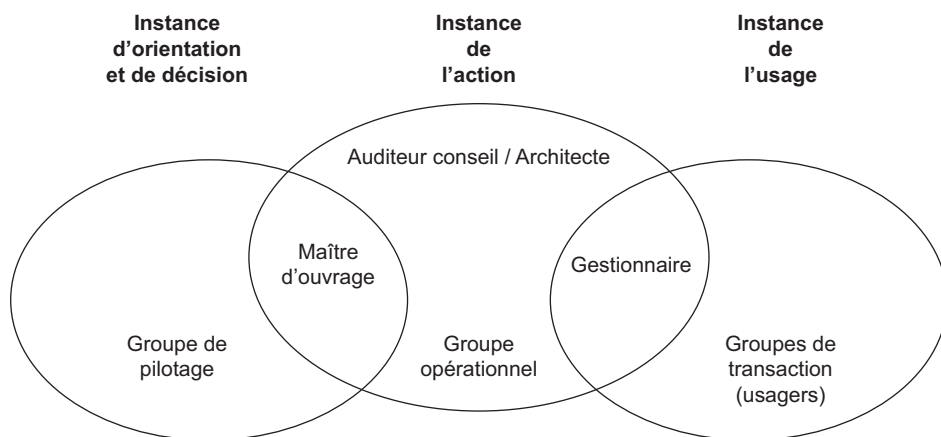
Partageant cette critique des processus de programmation-conception traditionnels, Michel Bonetti et Michel Conan développent simultanément, mais dans des contextes opérationnels différents, l'idée d'une méthode de *programmation générative*. Celle-ci met en jeu des principes qui trouvent leur fondement dans une approche systémique du processus de projet, pour partie inspirée de la sociologie des organisations. Conan s'appuie également sur les travaux du *Design Methods Movement*¹⁷ pour en définir les modalités ainsi que des outils dans le champ de l'architecture à l'occasion d'un programme national expérimental sur l'habitat des personnes âgées, SEPIA¹⁸.

La méthode de *programmation générative* se veut souple et adaptable selon les contextes, mais s'appuie sur quelques principes généraux :

- la prise en considération simultanée des dimensions techniques, d'usages, de gestion, dans leurs implications sociospatiales, dès le début de la programmation et tout au long du processus de projet ;
- une organisation d'un processus de concertation autour de trois instances, décisionnelles, opérationnelles et d'usages ;
- la production d'un document programmatique, ni normatif ni purement prescriptif, rédigé sous la forme d'un *mémento*, qui recense les problèmes à résoudre auxquelles sont associées des intentions puis des solutions architecturales. Il s'élabore de manière itérative entre les trois instances de concertation ;
- la conduite de la démarche de programmation-conception par un binôme formé d'un architecte et d'un « auditeur-conseil ». Ce dernier, formé aux méthodes des sciences humaines et sociales, est aussi un expert de l'espace. Il assiste la maîtrise d'ouvrage pour adapter la méthode au cours du processus. Il anime les différents groupes et contribue à distinguer les finalités des moyens, les problèmes des solutions ;
- la rédaction en plusieurs étapes d'un mémento par le binôme architecte-auditeur-conseil. Ce document précise les attentes de l'organisation commanditaire, les enjeux et problématiques d'usages à prendre en considération. Il constitue un support programmatique évolutif. L'architecte-concepteur, présent dès l'amont, aide à formuler des problèmes ainsi qu'à explorer les réponses possibles.

Les bilans de cette expérimentation tirés par le CSTB et des cabinets d'études indépendants¹⁹ se sont avérés assez positifs du point de vue des possibilités qu'offrait la méthode d'élaborer de manière itérative la demande sociale et le projet spatial. Ils ont mis en exergue l'intérêt d'une exploration programmatique de la vocation de l'établissement et des modalités de réalisation de ses missions par la notion de « projet de vie », suscitant des réflexions innovantes pour l'habitat des personnes âgées. Le travail mené avec les destinataires des lieux a été salué comme permettant de sortir du caractère généralement informel des démarches participatives conduites jusqu'alors en France²⁰.

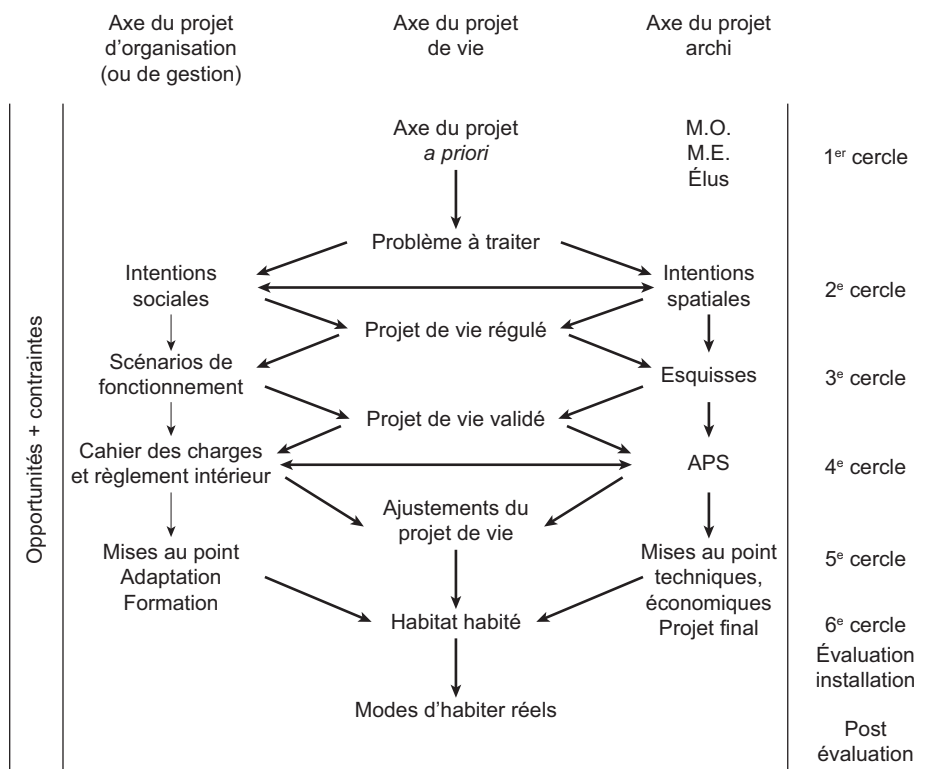
Mais les évaluations ont aussi souligné la difficulté à impliquer, dans ce type de démarche, des maîtres d'ouvrage ou des maîtres d'œuvre réticents à changer leurs habitudes de travail. Le fait que le programme SEPIA fasse à l'époque partie d'un dispositif expérimental, permettant à des maîtres d'ouvrage de bénéficier de subventions et de choisir sans mise en concurrence leur maître d'œuvre, s'est avéré le principal mobile de candidature d'une partie d'entre eux à cette action. En conséquence, les problèmes auxquels a été confronté le programme de SEPIA semblent avoir moins tenu à la méthode elle-même, qu'à la façon dont certains maîtres d'ouvrage et architectes ont immédiatement cherché à s'en affranchir.



L'organisation du système d'acteurs

Source : Patrice Séchet, Éric Daniel-Lacombe, Jean-Didier Laforge, *Rapport sur l'évaluation du programme SEPIA et de la méthode programmation générative pour l'habitat des personnes vieillissantes*, PCA, Direction de l'action sociale, Direction de la Construction, 1992, p. 71.

Les trois niveaux de projet



Les itérations entre les trois niveaux de projets

Patrice Séchet, Michel Conan, *Habitat, services, insertion urbaine des personnes âgées : une méthode générative pour la conduite de projet*, Direction de la Construction, Direction sociale, 1992.